NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

FELIGEN CRP lyophilisat et solvant pour solution injectable pour chats

2. Composition

Une dose (1 ml) contient :

Substances actives :

Lyophilisat :

Calicivirus félin atténué, souche F9.....	$10^{4,6}$ - $10^{6,1}$ $DICC_{50}$*
Virus de la rhinotrachéite féline atténué, souche F2.....	$10^{5,0}$ - $10^{6,6}$ $DICC_{50}$*
Virus de la panleucopenie atténué, souche LR 72.....	$10^{3,7}$ - $10^{4,5}$ $DICC_{50}$*

* $DICC_{50}$ – dose infectant 50 % des cultures cellulaires

Lyophilisat : lyophilisat blanc.
Solvant : liquide incolore.

3. Espèces cibles

Chat.

4. Indications d'utilisation

Le vaccin est destiné à l'immunisation active des chats âgés de 9 semaines ou plus contre :
- la calicivirose féline pour la réduction des signes cliniques ;
- la rhinotrachéite virale féline pour la réduction des signes cliniques et de l'excrétion virale ;
- la panleucopénie féline pour la prévention de la leucopénie et la réduction des signes cliniques.

Début de l'immunité :
- 3 semaines après la primo-vaccination pour la panleucopénie féline ;
- 4 semaines après la primo-vaccination pour la calicivirose et la rhinotrachéite virale féline.

Durée de l'immunité :
1 an après la primo-vaccination.

5. Contre-indications

Aucune.

6. Mises en garde particulières

Mises en garde particulières :
Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.
Les anticorps d'origine maternelle, en particulier ceux dirigés contre le virus de la panleucopénie féline, peuvent diminuer la réponse immunitaire à la vaccination.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :
Comme tout autre parvovirus vivant, la souche vaccinale du virus de la panleucopénie peut se propager.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :
En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Gestation et lactation :
Utilisation non recommandée durant la gestation et la lactation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :
Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre vaccin que ceux de la gamme VIRBAC (LEUCOGEN et RABIGEN MONO).
Tout traitement à base d'immunosuppresseur (ex : corticostéroïdes) est déconseillé durant les 7 jours suivant la vaccination, sauf en cas de réaction d'hypersensibilité (voir rubrique « Effets indésirables »).

Surdosage :
L'injection d'une surdose du vaccin n'a entraîné aucune autre réaction que celles mentionnées dans la rubrique « Effets indésirables ».

Incompatibilités majeures :
Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires à l'exception de ceux mentionnés à la rubrique « Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions » ci-dessus.

7. Effets indésirables

Chats :

Très fréquent (> 1 animal / 10 animaux traités) :
Troubles du tractus digestif[1]
Fréquent (1 à 10 animaux / 100 animaux traités) :
Œdème au site d'injection[1,2,3] Hyperthermie[1,2,4], Léthargie[1,4]
Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :
Réactions d'hypersensibilité[5] (e.g. Vomissement, Diarrhée, Dyspnée, Œdème allergique, Réaction allergique, Réaction anaphylactique) Syndrome de boîterie fébrile[6]

[1] Transitoire(s).
[2] Léger(ère).
[3] Disparaît spontanément en 2 jours.
[4] Résolution spontanée.
[5] En cas de réaction allergique ou anaphylactique, un traitement symptomatique approprié doit être administré.
[6] Chez les chatons, après l'utilisation de tout vaccin contenant la valence Calicivirus félin.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : mail : adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie sous-cutanée.

Après reconstitution du lyophilisat avec le solvant, agiter doucement et injecter immédiatement une dose de 1 ml par voie sous-cutanée selon le protocole vaccinal suivant :

Primo-vaccination :
- première injection à partir de l'âge de 9 semaines,
- seconde injection 3 à 4 semaines plus tard.

Les anticorps d'origine maternelle peuvent diminuer la réponse immunitaire à la vaccination. Si la présence de tels anticorps d'origine maternelle est suspectée, une troisième injection vaccinale à partir de l'âge de 15 semaines peut être appropriée.

Vaccinations de rappel :
Revaccination annuelle avec une dose unique de FELIGEN CRP.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Sans objet.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2 °C et 8 °C).
Ne pas congeler.
Protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le flacon après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : à utiliser immédiatement.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V140734

Présentations :
1 x 1 dose de lyophilisat et 1 x 1 ml de solvant
10 x 1 dose de lyophilisat et 10 x 1 ml de solvant
30 x 1 dose de lyophilisat et 30 x 1 ml de solvant
50 x 1 dose de lyophilisat et 50 x 1 ml de solvant

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Décembre 2024

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (https://medicines.health.europa.eu/veterinary).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :
VIRBAC
1ère avenue 2065m LID
06516 Carros
France

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :
VIRBAC BELGIUM NV
Esperantolaan 4
BE-3001 Leuven
Tél/Tel : +32-(0)16 387 260
phv@virbac.be

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.